

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° AS666

présenté par

M. Véran, rapporteur général

à l'amendement n° AS|70 de Mme Firmin Le Bodo

ARTICLE 27

Compléter le second alinéa par les mots :

« : , présenté par l'établissement concerné. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Précise que ce plan d'amélioration doit être présenté par l'établissement.